

**PROJETS PRIORITAIRES DU SECTEUR
DE LA SANTE 2016 - 2020**

I. PROJETS EN COURS

Pour tenter de répondre aux différents problèmes du secteur de la santé, actuellement sont en train d'être mis en œuvre divers projets (Hors ONG) qui se présentent comme suit :

Projet	Baillleurs	Niveau	Montant en USD
1. Projet d'Appui à la Santé (PASA)	Union Européenne et Agence Française de Développement (AFD)	En cours	45 000 000
2. Projet d'appui à la riposte contre Ebola	Banque Islamique de Développement (BID)	En cours	12 000 000
3. Projet d'appui Complémentaire à la Santé	Fonds Saoudien	En cours	6 000 000
4. Projet de Renforcement du Système de Santé post-Ebola (en préparation)	Banque Islamique de Développement (BID)	En préparation	61 500 000
5. Projet d'amélioration des Soins de Santé Primaires (PASSP)	Banque Mondiale	En cours	20 000 000
6. Projet d'Appui à la surveillance intégrée des maladies (REDISSE)	Banque Mondiale	En préparations	40 000 000
7. Projet de réhabilitation et d'équipement de l'hôpital national Donka	Banque Islamique, Fonds Saoudien	En cours	64 000 000
8. Projet de construction et d'équipement de deux hôpitaux régionaux	Banque Indu de Développement	En signature	32 000 000
9. Projet de sécurité sanitaire nationale	USAID	En préparation	5 000 000
10. Projet de Soutien au Système de Santé	Fonds de la Coopération Italienne	En préparation	30 000 000
11. Projet d'Appui à la Santé Reproductive	Banque Allemande de Développement (KFW)	En préparation	10 000 000
12. Projet d'Appui à la Santé Reproductive	Coopération Technique Allemande (GIZ)	En préparation	10 000 000
13. Projet d'appui contre Ebola (financement résiduel)	Banque Mondiale	En cours	20 000 000

15. Projet d'amélioration de l'offre de soins	Budget National de Développement		30 000 000
Tous	Tous bailleurs		385 500 000

II. OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT

Objectif 1 : Renforcement de la prévention et de la prise en charge des maladies et des situations d'urgence :

- **Sous objectif 1** : Contrôler les maladies à potentiel épidémique : zéro cas Ebola, zéro cas Poliomyélite, zéro cas Fièvre jaune, réduction de moitié de l'incidence de la Rougeole, réduction de moitié de l'incidence de la Méningite ;
- **Sous objectif 2** : Contrôler les maladies prioritaires : zéro enfant né avec le VIH/SIDA, réduction de moitié de la prévalence du paludisme, réduction de moitié de l'incidence de la Tuberculose, augmenter la capacité diagnostique de 20% des maladies non transmissibles : Diabète, HTA, cancers (col, sein, estomac, foie) ;

Objectif 2 : Promotion de la santé de la mère, de l'enfant

- **Sous objectif 1** : Réduire de 60% le taux de mortalité maternelle qui est à 724 décès pour 100 000 naissances vivantes.
- **Sous objectif 2** : Réduire de 40% la mortalité infantile qui est actuellement de 94 pour 1 000 naissances vivantes.

Objectif 3 : Renforcement du système national de santé

- **Sous objectif 1** : Augmenter la densité en ressources humaines de qualité, motivées et mieux réparties dans le pays et en particulier dans les préfectures les plus pauvres.
- **Sous objectif 2** : L'accessibilité aux médicaments, vaccins, sang, et autres technologies de santé de qualité selon les normes sanitaires aux niveaux national, régional et préfectoral est de 80%

Objectif 4 : Offre des soins de qualité aux malades

- **Sous objectif 1** : Construire/rénover de nouvelles infrastructures de santé comprenant un hôpital national, 2 hôpitaux régionaux, 15 hôpitaux préfectoraux, 10 Centres de Santé Améliorés, une base logistique et le siège du Ministère de la Santé.
- **Sous objectif 2** : Achever les infrastructures de soins en cours de réalisation.

- **Sous objectif 3** : Améliorer la capacité diagnostique et de prise en charge des urgences hospitalières dans 80% des hôpitaux.

Objectif 5 : Amélioration de la gouvernance du secteur de la santé

- **Sous-objectif1** : Assurer l’informatisation du système d’information sanitaire pour la prise de décision et la gestion des services de santé.
- **Sous-objectif 2** : Reformuler le système de santé dans le sens de l’augmentation de sa résilience et de son efficacité.

III. PROJETS PRIORITAIRES SPECIFIQUES

Dans la liste des besoins du secteur, sur la base des critères d’impact sur la population en termes de prise en charge des pathologies qui accentuent le niveau de pauvreté, de possibilité de financement par l’Etat, les projets prioritaires du secteur pour lesquels des financements sont à rechercher se présentent comme suit :

N°	PROJETS	MONTANT USD
I	DOMAINE DES SOINS DE SANTE RIMAIRES	
1	Projet de Construction et Equipement de 70 Centres de santé	33 600 000
2	Projet de renforcement de la Santé Communautaire pendant 2 ans	11 604 000
II	DOMAINE DES SOINS DE REFERENCE	
3	Projet de construction et d’équipement de 10 hôpitaux préfectoraux de premier recours	31 500 000
4	Projet de construction et d’équipement de 2 hôpitaux régionaux	32 400 000
5	Projet de construction d’un hôpital de spécialités dans la ville de Conakry	66 000 000
6	Projet d’extension et d’équipement du Centre Médical de Simbaya (Flamboyants) à Conakry	7 450 000
7	Projet de construction et d’équipement d’une unité de cathétérisme cardiaque à Kipé Conakry	1 050 000
8	Priper d’équipement de 25 hôpitaux de premier recours non normalisés	38 350 000
9	Projet d’Amélioration de la prise en charge des Urgences hospitalières	7 920 000
III	DOMAINE PHARLACEUTIQUE	
10	Projet d’amélioration de la disponibilité des produits pharmaceutiques dans les structures de soins	5 995 000
11	Projet de construction d’une base logistique	570 000

IV	DOMAINE DU RENFORCEMENT DES COMPETENCES DU PERSONNEL	
12	Projet de formation du personnel essentiel des établissements de soins.	12 800 000
	MONTANT TOTAL	249 239 000

IV. V.FICHES DE PROJETS

PROJET N°1 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 70 CENTRES DE SANTE

Pays :	République de Guinée
Année du Programme :	2016
Nom du Projet :	Construction et Equipement de 70 Centres de Santé
Nom de l'organisation soumettant le Projet :	Ministère de la Santé
Contexte	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développements Sanitaire, l'accent est mis sur l'opérationnalisation du district sanitaire en tant que niveau de l'organisation sanitaire nationale permettant d'avoir des résultats tangibles. Dans ce cadre, au cours des dix dernières années, des efforts ont été faits pour rénover un certain nombre de centres de santé et d'hôpitaux. Ces rénovations ont permis d'améliorer le cadre d'accueil des malades, mais elles n'ont pas changé fondamentalement la qualité des prestations à cause, entre autres, de facteurs de la vétusté des infrastructures et de l'inexistence d'équipements en rapport avec le paquet des prestations défini.</p> <p>C'est pour corriger cette situation que le Ministère compte mettre l'accent sur la construction et l'équipement des Centres de Santé en tant qu'élément de la relance des Soins de Santé Primaires.</p>
Structures concernées	<p>Le projet concernera les Centres de Santé dont l'état de dégradation dépasse les 50% de l'échelle d'évaluation définie par le Ministère de la Santé. Dans un premier temps, il s'agit de 70 Centres de Santé.</p>
Objectifs du projet	<p>Le projet a pour objectif général d'améliorer la qualité des prestations en matière de soins de Santé Primaires (SSP).</p> <p>De façon spécifique il vise à :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Améliorer la capacité de surveillance des maladies épidémiques ;2. Améliorer la capacité diagnostique des Centres de Santé ;3. Améliorer la capacité de prise en charge des pathologies prioritaires ;4. Améliorer les niveaux des indicateurs de santé définis dans le cadre des ODD.
Composantes	

Le projet comprendra quatre composantes : (1) les études et supervisions, (2) les travaux de génie civil, (3) la fourniture et l'installation des équipements, (4) la formation à la maintenance préventive et curative.

Etudes et supervision

Elle consistera à élaborer un plan type selon les orientations du Ministère de la Santé et à les adapter selon les terrains. En plus élaborer le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) des équipements.

Génie Civil :

Il consistera à réaliser les travaux du cahier de charges portant sur la construction d'un pavillon pour les consultations, un pavillon pour la maternité, un pavillon pour le triage et un pavillon pour le logement du chef du Centre.

Fournitures et installation des équipements comprenant :

- Le matériel médical pour les soins primaires ;
- le mobilier médical pour les malades et les soins
- l'équipement de chaîne de froid ;
- l'équipement général pour la gestion des malades.

Maintenance :

Elle comprendra :

- La formation des agents désignés à la maintenance préventive et curative primaire
- La formation des utilisateurs à la manipulation des équipements

Lieu de mise en œuvre :

Les sites d'implantation des Centres de Santé sont les sous-préfectures répondant aux critères définis par le Ministère.

Coûts d'investissements en USD

Etudes et Supervisions	20 000	70	1 400 000
Travaux de Génie Civil	350 000	70	24 500 000
Equipement de base	100 000	70	7 000 000
Formation à la maintenance	10000	70	700 000
TOTAL			33 600 000

Etat d'avancement du projet

Liste sites est disponible, ainsi que les éléments de base pour la finalisation des dossiers techniques.

PROJET N°2 : RENFORCEMENT DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE

Pays :	République de Guinée
Année du Programme :	2016
Nom du Projet :	Renforcement de la santé Communautaire
Nom de l'organisation soumettant le Projet :	Ministère de la Santé
Durée de la phase pilote :	2 ans
Contexte	<p>En 1988 dans le cadre du programme mondial Santé pour Tous, le Gouvernement guinéen a lancé la Stratégie des Soins de santé Primaires en Guinée. Plus de 25 ans après le lancement de cette stratégie, les indicateurs de santé dans le pays restent encore médiocres. En effet, les taux de mortalité restent parmi les plus élevés de la sous-région (ratio de mortalité maternelle 724 pour 100.000 naissances vivantes, taux de mortalité infanto juvénile 123‰, taux de mortalité infantile 67‰¹).</p> <p>Ces indicateurs sont fortement influencés par la combinaison de nombreux facteurs, notamment le développement insuffisant de la promotion de la santé et de la participation communautaire dans la gestion des déterminants de la santé, l'utilisation insuffisante d'agents communautaires pour suppléer les insuffisances en personnel du système de soins. Pour corriger cet état de fait, le Ministère entend promouvoir et développer la santé communautaire.</p>
Structures concernées	<p>Le projet concernera, dans un premier temps, les villages couverts par 412 centres de santé et 980 Postes de santé du pays.</p>
Objectifs du projet	<p>Le projet a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la santé des communautés.</p> <p>De façon spécifique, il vise à :</p> <ul style="list-style-type: none">• Promouvoir les comportements favorables à la santé, au niveau de la population ;• Augmenter l'utilisation des services préventifs et curatifs dans les structures de soins.<ol style="list-style-type: none">1. Développer des interventions à base communautaire2. Développer les ressources humaines en santé communautaire3. Augmenter la disponibilité des produits de santé au niveau communautaire

¹EDS 2012Ministère do Plan, Guinée

Composantes

Pour atteindre les objectifs visés, le projet sera articulé autour de 3 composantes :

1. Le renforcement des compétences des agents communautaires ;
2. L'équipement des agents communautaires ;
3. Le suivi et l'évaluation du projet.

Contenu des composantes

Recrutement et renforcement des compétences :

Cette composante consistera à (1) recruter 10 agents par centre de santé et 2 par poste de santé, soit un total de 5 100 agents, (2) assurer leur formation aux paquets de soins de santé communautaire, (3) assurer leur motivation financière sur la base du SMIG.

Fourniture de moyens de travail :

Elle comprend l'acquisition et la mise à disposition de chaque agent de santé communautaire de moyens de travail comprenant : (1) des kits d'identification, (2) des kits de suivi sanitaire, (3) des kits d'Information, d'Education et de Communication (IEC), (4) des kits de médicaments, (5) des kits d'outils de gestion, (6) des moyens logistiques pour le suivi des sujets.

Le suivi Evaluation

Cette composante comprend : (1) les supervisions de proximité faites par le chef du poste de santé et du centre de santé, les supervisions de l'équipe-cadre du district, celles des DRS et du niveau central, (2) les rencontres périodiques sous forme de réunions mensuelles, trimestrielles et semestrielles.

Lieu de mise en œuvre :

Les sites d'implantation seront les centres de santé et les postes de santé.

Coûts d'investissements en USD

Rubriques	PU en USD	Qté	Total
Rémunération des AC 2 ans	12 x 2 x 50	5 100	6 120 000
Formation au niveau district	400	5 100	2 040 000
Equipement de base	400	5 100	2 040 000
Moyens logistiques	120	5100	612 000
Supervision proximité	500 x 12 x 2	66	792 000
TOTAL			11 604 000

Etat d'avancement du projet

Outils d'orientation et de formation : disponibles. Reste le financement.

**FPROJET : N° 3 : PROJET DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT DE DIX (10)
HOPITAUX PREFECTORAUX DE PREMIER RECOURS**

Pays : République de Guinée
Année du Programme : 2016
Nom du Projet : Hôpitaux publics de premier recours (Préfectoraux)
Nom de l'organisation soumettant le Projet : Ministère de la Santé
Contexte Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire, l'accent est mis sur l'opérationnalisation du district sanitaire en tant que niveau de l'organisation sanitaire nationale permettant d'avoir des résultats tangibles. Dans ce cadre, au cours des dix dernières années, des efforts ont été faits pour rénover un certain nombre de centres de santé et d'hôpitaux. Mais nombreux se trouvent concrètement dans un état vétuste, influant négativement le cadre d'accueil et la qualité des prestations. C'est pour corriger cette situation que le Ministère compte mettre l'accent sur la mise aux normes des infrastructures restantes.
Structures concernées Le projet concernera : 10 hôpitaux préfectoraux repartis dans les quatre régions naturelles du pays.
Objectifs du projet Le projet a pour objectif général d'améliorer la qualité des prestations dans les établissements hospitaliers De façon spécifique il vise à : <ol style="list-style-type: none">1. Améliorer le cadre d'accueil des patients,2. Améliorer la capacité diagnostique des hôpitaux ;3. Améliorer la prise en charge des pathologies prioritaires.
Composantes du projet <ol style="list-style-type: none">1. Etude pour l'élaboration des dossiers techniques ;2. Travaux de génie civil ;3. Fourniture d'équipements médicaux et mobiliers de bureau4. Formation à la maintenance et à l'utilisation des équipements.

Principales activités**Les études**

Elles prévoient l'élaboration d'un cahier des charges concernant aussi bien les travaux de génie civil que les équipements.

La construction des Infrastructures

Elle consiste à réaliser des infrastructures sanitaires permettant d'offrir le paquet des prestations dans les services suivants : les Urgences, le Cabinet dentaire, la Chirurgie générale, la Gynéco- obstétrique, la Médecine générale ; la Pédiatrie ; la Pharmacie laboratoire- transfusion sanguine, l'mangerie médicale, les Services annexes : morgue, maintenance, buanderie, cuisine, les abris communautaires.

L'installation des Equipements

Elle prévoit l'acquisition et l'installation :

- De mobilier médical,
- d'équipement biomédical,
- D'instruments médicaux,
- De matériel de chaîne de froid ;
- D'équipements généraux pour l'administration et la gestion des malades.

Lieu de mise en œuvre :

Les sites d'implantation des hôpitaux préfectoraux ciblés.

Bénéficiaires du projet :

Les populations des zones d'implantation des hôpitaux avec retentissement sur la population générale.

Coûts d'investissements en USD

Etudes et supervision	150 000	10	1 500 000
Génie civil avec CTEPI	2 000 000	10	20 000 000
Equipement complet	1 000 000	10	10 000 000
TOTAL			31 500000

Sites et Etat d'avancement du projet

Les sites sont disponibles. Il reste à élaborer les dosseurs techniques complets pour chaque site.

PROJET N° 4 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE DEUX HOPITAUX REGIONAUX

Pays : République de Guinée
Année d'actualisation du Programme : 2016
Nom du Projet : Construction, Rénovations et Equipement des Centre Hospitaliers Régionaux de Labé et de Kindia.
Nom de l'organisation soumettant le Projet : Ministère de la Santé
Contexte <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de Développement Sanitaire (PNDS), le Ministère de la Santé a élaboré un Plan de Développement de la ville de Conakry dans lequel il est prévu la création d'un Centre Hospitalier à vocation universitaire au chef lieux des quatre régions naturelles. Pour les hôpitaux de Nzérékoré et de Kankan des financements ont pu être mobilisés. Tel n'est pas le cas pour les régions de Kindia et de Labé.</p> <p>Dans ces localités, les infrastructures et les équipements des hôpitaux régionaux sont en mauvais état, ce qui influe négativement sur la qualité des prestations. Cette situation favorise également des évacuations sanitaires fréquentes vers la capitale et constitue une charge financière importante pour les ménages.</p> <p>La combinaison de l'ensemble des facteurs susmentionnés montrent l'existence d'un besoin pressant de création d'une structure de référence dans les deux capitales régionales susmentionnées.</p>
Zones concernées <p>Les zones identifiées pour l'implantation des hôpitaux sont : les chefs-lieux des régions de Kindia et de Labé.</p> <p>L'hôpital régional de Kindia couvrira la région naturelle de la Basse Guinée (Kindia et Boké) avec une population de 2 301 345 habitants. Dans la zone il existe 10 hôpitaux préfectoraux.</p> <p>L'Hôpital régional de Labé servira de zone de drainage pour les zones de Labé et Mamou qui cumulent une population de 1 989 764 habitants desservis par 8 Hôpitaux préfectoraux.</p>
Objectifs du projet <p>Objectif Général :</p> <p>Réduire le taux de complication et de mortalité lié aux problèmes de santé des populations ne pouvant être pris en charge au niveau des hôpitaux préfectoraux de premier recours.</p>

Objectifs spécifiques :

- Améliorer la capacité diagnostique et de traitement des pathologies prioritaires ;
- Améliorer les conditions d'accueil des malades et de travail du personnel ;
- Améliorer la gestion des structures hospitalières pour permettre les investissements à faire.

Composantes du projet

Le projet sera articulé autour de quatre axes :

- Les études et la supervision des travaux ;
- La Construction de nouvelles infrastructures ;
- La fourniture et l'installation d'équipements médicaux et de mobiliers
- Le Renforcement des capacités de gestion

Principales activités

Les activités se rattachant aux composantes sont :

- Les études et la supervision des travaux : Il s'agira de l'élaboration d'un dossier technique sur la base des projets médicaux et de la surveillance des différentes phases jusqu'à la remise des clefs.
- Les Travaux : Ils concerneront le génie civil et le génie sanitaire pour la construction d'un complexe hospitalier comprenant la maternité, la pédiatrie, la chirurgie, la médecine générale d'une capacité de 200 lits d'hospitalisation avec des services annexes de laboratoire, d'imagerie médicale et d'endoscopie.
- La Fourniture d'équipement : Elle comprendra deux volets complémentaires :
 - 1 la Livraison et l'installation des équipements biomédicaux (imagerie médicale, plateau technique, blocs chirurgicaux, laboratoire, explorations fonctionnelles, consultations et hospitalisation, fourniture d'outillage de maintenance)
 2. La maintenance comprenant : la Formation des ingénieurs à la maintenance préventive et curative, la formation des utilisateurs à la manipulation des équipements livrés.
- Le Renforcement des capacités prévoit : la Formation des cadres de direction en gestion Hospitalière, la formation des chefs de services en gestion de proximité, à la demande qualité et la formation des surveillants à la gestion infortunée.

Bénéficiaires du projet :

Les bénéficiaires du projet seront les populations des régions de Kindia et de Labé.

Le projet permettra :

- Un appui plus efficace aux hôpitaux préfectoraux qui sont les structures de premier recours des Soins de Santé Primaires ;
- Une meilleure prise en charge de pathologies non transmissibles (Hypertension, diabète, cancers et affections respiratoires) et des affections de la mère et de l'enfant ;
- Une réduction des évacuations sanitaires et donc des coûts des soins.

Estimation des coûts en USD

Infrastructure	8 600 000	2	17 200 000
Equipeement logistique	4 500 000	2	9 000 000
Etudes et Supervision	200 000	2	400 000
Médicaments	800 000	2	1 600 000
Consommables médicaux	200 000	2	400 000
Assistance technique	1 200 000	2	2 400 000
Imprévues	700 000	2	1 400 000
TOTAL	16 200 000	2	32 400 000

Etat d'avancement du projet

Stade d'idée de projet sans étude technique disponibles.

Disponibilité du site

Site d'implantation identifié et disponibles en collaboration avec les autorités administratives locales.

PROJET N° 5 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN HOPITAL NATIONAL DE SPECIALITES A SONFONIA - CONAKRY

Pays : République de Guinée
Année du Programme : 2016
Nom du Projet : Constructions et équipement de l'Hôpital de spécialités de Sonfonia (Conakry)
Nom de l'organisation soumettant le Projet : Ministère de la Santé
Contexte <p>Dans le cadre de la politique nationale de santé, le Gouvernement prévoit la réhabilitation et l'équipement des Hôpitaux nationaux en tant que structures de soins spécialisés, de formation et de recherche. L'analyse de la situation actuelle montre que les hôpitaux fonctionnent comme de gros dispensaires dans des conditions matérielles, technologiques et organisationnelles peu satisfaisantes. Ceci a comme conséquences une détérioration de la qualité des soins, la faible sécurité des soins offerts aux malades, une augmentation croissante du nombre d'évacuations sanitaires vers l'étranger et une perte de confiance de la population dans l'ensemble du système de soins car les Hôpitaux en constituent l'une des vitrines les plus visibles. C'est dans le but de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de santé que le Ministère de la Santé recherche les moyens requis pour la construction d'un hôpital moderne de spécialités à Conakry. Cette structure travaillera en complémentarité avec les hôpitaux nationaux déjà existants.</p>
Structure concernée <p>La demande concerne l'hôpital de Sonfonia qui sera une structure de référence de niveau tertiaire dotée de la personnalité morale et jouissant d'une autonomie de gestion conformément à leur statut d'Etablissement Public Administratif (EPA) Il pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'assurer la prise en charge des cas spécialisés, référés par les hôpitaux régionaux, préfectoraux et des CMC de la ville de Conakry,- De soutenir les activités de soins de santé secondaires,- d'assurer la formation initiale et continue des personnels médicaux et paramédicaux- de réaliser des activités de recherche en santé en vue de réduire la mortalité et la morbidité dans le pays.
Objectifs du projet <p>Améliorer la capacité de prise en charge des pathologies dans le pays et de réduire le nombre d'évacuations sanitaires. De façon spécifique il s'agit de :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Créer une structure d'accueil conforme aux standards internationaux ;2. Améliorer la capacité diagnostique et de traitement des pathologies prioritaires ;3. Créer un cadre de formation et de formation au Niveau national

Composantes du projet

1. Construction des bâtiments de l'hôpital
2. Etude et supervision des travaux
3. Fourniture d'équipements médicaux et mobiliers de bureau
4. Assistance technique et gestion du projet

Principales activités**Travaux**

Génie civil et génie sanitaire portant sur les spécialités de cardiologie interventionnelle, oncologie, traumatologie, neurologie, neurochirurgie, urologie et soins intensifs. Capacité d'hospitalisation de 400 lits.

Fournitures d'équipement :

Livraison et installation des équipements biomédicaux (imagerie médicale, plateau technique, blocs chirurgicaux, laboratoire, explorations fonctionnelles, consultations et hospitalisation, fourniture d'outillage de maintenance)

Maintenance

Formation des ingénieurs à la maintenance préventive et curative, formation des utilisateurs à la manipulation des équipements

Assistance technique

Appui à la gestion informatisée de l'hôpital, au suivi budgétaire, à la démarche qualité

Lieu de mise en œuvre :

L'Hôpital national Sonfonia est localisé à Conakry

Bénéficiaires du projet :

Les populations de la République de Guinée en général et celles de la ville de Conakry en particulier, à cause de leur proximité.

Estimation des coûts d'investissements en USD

Construction d'infrastructures :	38 000 000
Equipement médical	18 000 000
Etudes et supervision des travaux :	2 400 000
Formation à la maintenance :	800 000
Assistance techniques	1 800 000
Formation du personnel	5 000 000
Total :	66 000 000

Etat d'avancement du projet

Stade d'idée de projet sans étude technique

Disponibilité du site :

Sites d'implantation identifiée pour lequel les démarches administratives sont en cours avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire, pour obtenir le titre d'affection.

PROJET N°6 : EXTENSION ET EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICO COMMUNAL « LES FLAMBYANTS » DE SIMBAYAH

Pays :	République de Guinée
Année du Programme :	2016
Nom du Projet :	Réhabilitation et équipement du Centre Médico- Communal de Simbaya « Les Flamboyants » à (CONAKRY)
Nom de l'organisation soumettant le Projet :	Ministère de la Santé
Contexte	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de Développement Sanitaire (PNDS), il a été élaboré un Plan de Développement de la ville de Conakry dans lequel il est prévu la création dans chaque commune de Conakry d'une structure hospitalière de premier recrus appelé Centre Médico-Communal. Le CMC a pour vocation de servir de relais entre les centres de santé à la base et les hôpitaux nationaux au sommet, à travers la prise en charge des cas référés des Centres de Santé.</p> <p>L'analyse de la situation actuelle montre que le CMC de Simbaya ne répond pas aux besoins de la population à cause de a combinaison de plusieurs facteurs, notamment : le nombre limité de prestations, l'étroitesse des infrastructures. Au même moment, contrairement aux autres infrastructures de la ville de Conakry, la structure dispose d'une surface suffisante pour avoir un CMC avec une capacité de 100 lits. D'où la nécessité de son extension et de son équipement.</p>
Structure concernée	<p>Le site d'implantation du projet est la Commune de Ratoma qui a une population de 502 456 habitants répartis entre 42 quartiers. En termes d'offre publique de soins, la commune ne dispose que d'une structure de référence qui est le CMC de Ratoma.</p>
But :	Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population de la commune de Matam
Objectif Général :	Réduire le taux de mortalité lié aux problèmes de santé :
Objectifs spécifiques :	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le cadre d'accueil des malades et les conditions de travail du personnel ; • Améliorer la capacité diagnostique et de traitement des pathologies prioritaires ;
Composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des bâtiments de l'hôpital - Etude et supervision des travaux - Fourniture d'équipements médicaux et mobiliers de bureau

- Maintenance des infrastructures et des équipements

Principales activités

- Travaux : Génie civil et génie sanitaire pour la construction d'un complexe hospitalier comprenant la maternité, la pédiatrie, la chirurgie, la médecine générale d'une capacité de 100 lits d'hospitalisation avec des services annexes de laboratoire, d'imagerie médicale et d'endoscopie.
- Fournitures d'équipement : Livraison et installation des équipements biomédicaux (imagerie médicale, plateau technique, blocs chirurgicaux, laboratoire, explorations fonctionnelles, consultations et hospitalisation, fourniture d'outillage de maintenance)
- Maintenance : Formation des ingénieurs à la maintenance préventive et curative, formation des utilisateurs à la manipulation des équipements

Lieu de mise en œuvre :

Quartier de Constantin, Commune de Ratoma Ville de Conakry.

Bénéficiaires du projet :

Les populations de la Commune de Ratoma et plus particulièrement les femmes et les enfants.

Coûts d'investissements en USD

Réhabilitation des infrastructures :	4 250 000
Equipement médical	2 200 000
Etudes et supervision des travaux :	600 000
Formation à la maintenance :	400 000
Total :	7 450 000

Etat d'avancement du projet

Stade d'idée de projet sans étude technique actualisée

Disponibilité du site

Sites d'implantation disponible dont l'affectation est faite au Ministère de la Santé.

PROJET N°7 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE UNITE DE CATHETERISME CARDIAQUE

<u>LIEU D'IMPLANTATION</u>	Quartier Kipé - Commune de Ratoma - Ville de Conakry
<u>ORGANE D'EXECUTION :</u>	Direction de l'Hôpital de l'Amitié Sino-Guinéenne Ministère de la Santé (MS)
<u>CONTEXTE :</u>	Les infrastructures réalisées sont d'une très bonne qualité, mais le niveau des équipements ne correspond pas à la vocation que souhaiterait lui donner le Ministère de la Santé, à savoir la prise en charge des pathologies lourdes nécessitant une évacuation sanitaire.
<u>BUT DU PROJET :</u>	Réduire les évacuations sanitaires des malades à l'étranger en particulier celles en rapport avec les maladies cardiovasculaires
<u>OBJECTIFS :</u>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités de diagnostic et de traitement de la clientèle de l'hôpital ; 2. Améliorer le niveau de connaissances et de compétence du personnel.
<u>COMPOSANTES :</u>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aménagement d'une salle de cathétérisme cardiaque 2. Acquisition d'équipements de la salle de cathétérisme cardiaque 3. Renforcement des capacités du personnel dans le domaine médical.
<u>PRINCIPALES ACTIVITES :</u>	Domaine de l'infrastructure : <ol style="list-style-type: none"> 1. Segmentation de l'espace dédié à la cardiologie interventionnelle ; 2. Aménagement de l'espace avec réservation en fonction des instructions des fournisseurs d'équipements ; 3. Création des circuits pour fluides médicaux ; 4. Climatisation complète des salles.
	Acquisition d'équipements biomédicaux spécialisés <ol style="list-style-type: none"> 1. Fourniture d'équipement complet de cathétérisme cardiaque et de consommables 2. Fourniture d'équipements d'anesthésie et de réanimation. 3. Fourniture d'équipement de climatisation adaptée à la salle interventionnelle
	Renforcement des capacités médicales <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation de stages de courte durée dans les pays coopérants ;

	<p>2. Envoi de spécialistes des hôpitaux et polycliniques partenaires</p> <p>3. Réception des spécialistes des hôpitaux et polycliniques partenaires</p>
	<p>Appui à la gestion</p> <p>1. Mise en réseau de tous les services</p> <p>2. Organisation de voyages d'études et formation de courte durée à l'étranger.</p>
<u>COUT TOTAL DU PROJET en USD :</u>	<p>1 050 000</p> <p>Travaux de génie civil 300 000</p> <p>Equipements 700 000</p>
	<p>Improves 5% 50 000</p> <p>TOTAL GENERAL 1 050 000</p>
<u>FINANCEMENT DES CHARGES INDUITES :</u>	Le financement des charges opérationnelles induites par les investissements sera fait à travers la pratique d'un système de facturation basée sur la vérité des prix.
<u>BENEFICE ATTENDU :</u>	<p>La réalisation du projet permettra :</p> <p>De réduire le nombre des évacuations sanitaires des maladies cardiaques</p> <p>De diminuer les coûts des soins en cardiologie ;</p> <p>De réduire une évasion des devises vers l'extérieur.</p>

PROJET 8 : EQUIPEMENT DE 25 HOPITAUX DE PREMIER RECOURS

Pays : République de Guinée
Année du Programme : 2016
Nom du Projet : Equipement des hôpitaux publics de premier recours
Nom de l'organisation soumettant le Projet : Ministère de la Santé
Contexte <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développements Sanitaire, l'accent est mis sur l'opérationnalisation du district sanitaire en tant que niveau de l'organisation sanitaire nationale permettant d'avoir des résultats tangibles. Dans ce cadre, au cours des dix dernières années, des forts ont été faits pour rénover un certain nombre de centres de santé et d'hôpitaux. Ces rénovations ont permis d'améliorer le cadre d'accueil des malades, mais elles n'ont pas changé fondamentalement la qualité des prestations à cause entre autres facteurs de la vétusté, voire de l'inexistence d'équipements en rapport avec le paquet des prestations défini.</p> <p>C'est pour corriger cette situation que le Ministère compte mettre l'accent sur l'acquisition des équipements par rapport aux infrastructures pour lesquelles des retouches locales sont toujours possibles.</p>
Structures concernées <p>Le projet concernera :</p> <p>Quinze (15) hôpitaux préfectoraux rénovés mais avec des équipements en panne Sept (7) centres Médicaux de Commune de Conakry et de l'intérieur du pays, Trois (3) Hôpitaux régionaux de Mamou, Faranah et Boké qui ne bénéficient pas encore d'investissements</p>
Objectifs du projet <p>Le projet a pour objectif général d'améliorer la qualité des prestations dans les établissements hospitaliers</p> <p>De façon spécifique il vise à :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Améliorer la capacité diagnostique des hôpitaux ;2. Améliorer la prise en charge des pathologies prioritaires ;3. Réduire le niveau d'insatisfaction des usagers.
Composantes du projet <ol style="list-style-type: none">1. Etude pour l'élaboration des dosseurs techniques ;2. Fourniture d'équipements médicaux et mobiliers de bureau3. Formation à la maintenance et à l'utilisation des équipements.
Principales activités

Etudes :

(i) Etablissement de la liste standard par catégorie d'hôpital en tenant compte du paquet de prestations retenues, (ii) Détermination des spécifications techniques en tenant de la tropicalisation des équipements.

Fournitures d'équipement :

Livraison et installation des équipements biomédicaux (imagerie médicale, plateau technique, blocs chirurgicaux, laboratoire, explorations fonctionnelles, consultations et hospitalisation), fourniture d'outillage de maintenance.

Maintenance

Formation des ingénieurs à la maintenance préventive et curative, formation des utilisateurs à la manipulation des équipements

Lieu de mise en œuvre :

Les sites d'implantation des hôpitaux préfectoraux des CMC et des hôpitaux régionaux.

Bénéficiaires du projet :

Les populations des zones d'implantation des hôpitaux avec retentissement sur la population générale.

Coûts d'investissements en USD

Hôpitaux préfectoraux	1 500 000	15	22 500 000
Centres Médicaux de Commune	1 000 000	07	7 000 000
Hôpitaux régionaux	2 500 000	3	7 500 000
Formation maintenance	600 000	1	600 000
Formation laitance et Manipulation	750 000	1	750 000
TOTAL			38 350 000

Etat d'avancement du projet

Liste standard et dosseurs des spécifications techniques disponibles

PROJET N°9 : APPROVISIONNEMENTS EN PRODUITS DE SANTE ESSENTIELS

Titre du Projet : Médicaments pour Tous
Pharmacie Centrale de Guinée (PCG)
Bénéficiaires : Populations couvertes par les 406 centres de Santé Publics du pays.
Description du Projet : Le Projet contribue à l'amélioration de la disponibilité et de la gestion des produits pharmaceutiques à prix abordables et de qualité dans les 406 Centres de Santé Publics du pays. Le projet comporte quatre composantes : <ul style="list-style-type: none">• La formation des agents de santé chargés de la gestion du médicament dans les CS ;• La fourniture d'équipements de stockage et de rangement ;• La fourniture d'une dotation initiale en produits pharmaceutiques essentiels ;• Le suivi et l'évaluation de la gestion des produits pharmaceutiques et des recettes dérivées. Composante A : Formation des agents de santé Elle se fera en cascades en trois étapes successives : <ul style="list-style-type: none">• La formation de (15) quinze formateurs nationaux ;• La Formation de (41) formateurs régionaux et préfectoraux• La Formation des 812 agents des centres de santé (Chefs de centres et gestionnaires des points de vente) et 82 agents des hôpitaux (les pharmaciens et les gestionnaires des points de vente). Composante B : Fourniture d'équipements de stockage Elle comprendra : <ul style="list-style-type: none">• La réalisation de petits travaux d'aménagement dans les magasins et points de vente des CS et des hôpitaux.• La fourniture d'équipements de stockage et de rangement• L'installation des équipements fournis selon des normes et standards définis par le Ministère de la Santé Composante C : Dotation en médicaments Elle sera mise en œuvre à travers : <ul style="list-style-type: none">• L'acquisition et la mise à disposition des stocks à la Pharmacie Centrale de Guinée (PCG) ;• La détermination et la transmission des besoins en médicaments essentiels et outils de gestion à la PCG ;• La livraison des stocks aux Directions Préfectorales et Communales au compte des centres de santé et des hôpitaux.

Composante D : Suivi et Evaluation de la gestion des stocks

Elle comportera :

- L'organisation de supervisions aux niveaux déconcentrés par les DPS ;
- La fourniture périodique de rapports d'activités physique et financière au niveau central,
- L'organisation de supervisions du niveau central ;
- La tenue des réunions de bilan devant le Comité de pilotage du projet.

Coût du Projet

Formation	320 000 USD
Dotation en Equipements	215 000 USD
Dotation en Médicaments	5 000 000 USD
Suivi Evaluation	100 000 USD
Moyens logistiques	360 000 USD
TOTAL	5 995 000 USD

Bénéfice du Projet :

La mise en œuvre du projet aura comme effets :

- La réduction des dépenses de médicaments pour les usagers ;
 - La réduction du recours au marché illicite
- L'amélioration de l'efficacité des prescriptions médicales
- L'amélioration de l'utilisation des services de santé.

PORJET N 10 : AMELIORATION DES URGENCES HOSPITALIERES

Pays :	République de Guinée
Année du Programme :	2016
Nom du Projet :	Amélioration des urgences hospitalières
Nom de l'organisation soumettant le Projet :	Ministère de la Santé
Contexte	<p>Les soins dans les établissements de santé font l'objet d'une demande importante de la part des populations par ce que faisant partie de leurs besoins essentiels. C'est pourquoi, le Gouvernement dans son plan d'action à l'horizon accorde une place importante à l'amélioration de la qualité des soins et des services au niveau des urgées des hôpitaux qui représentent 40% du mode de contacts avec les hôpitaux. L'analyse du fonctionnement de ces urgences met en relief les problèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Au plan opérationnel : les superpositions de flux l'imposition du paiement avant l'offre de soins, l'inexistence de stocks spécifiques pour les urgences, un système d'information incomplet et peu fiable, des relations fonctionnelles entre les urgences et les services d'hospitalisation non formalisées.• Au niveau des ressources : une disponibilité en produits pharmaceutiques en décalage par rapport à la liste des pathologies prioritaires à prendre en charge, une insuffisance de personnel par rapport à la charge de travail, des équipements incomplets et obsolètes.
Structures concernées	<p>Le projet concernera : 3 hôpitaux nationaux, 7 hôpitaux régionaux, 26 Hôpitaux préfectoraux et 9 Centres Médicaux de Commune.</p>
Objectifs du projet	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none">• Améliorer la qualité de la prise en charge dans tous les établissements hospitaliers publics du pays dans ses dimensions relationnelles, techniques et financières. <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un mode d'organisation adapté à la demande des usagers ;• Assurer la disponibilité des ressources minimales.
Composantes du projet	<p>Le projet d'amélioration des urgences sera articulé autour de trois composantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. La réorganisation des urgences ;2. La mise en place des ressources essentielles ;

3. Le suivi et l'évaluation des activités.

Principales activités

Réorganisation des régences

Elle consistera à définir un schéma d'organisation pour chaque type d'hôpital afin de développer Les consultations diverses ; les soins de petite chirurgie, les interventions chirurgicales majeures, les mises en observation de moins de 24H, la dispensation des produits pharmaceutiques ; et le transport des malades vers les services et d'autres structures.

La fourniture de ressources essentielles.

Elle consiste à assurer la disponibilité des moyens matériels (Médicaments, équipements de base, moyens de communication et moyens logistiques) ainsi que le personnel.

Le suivi et l'évaluation :

Il comprendra : la mise en place d'un système de supervision et de rapportage quotidien par la Direction, le monitoring mensuel des indicateurs et la supervisions du niveau central de même que les enquêtes d'images.

Lieu de mise en œuvre :

Les sites d'implantation des hôpitaux préfectoraux des CMC, des hôpitaux régionaux et nationaux.

Bénéficiaires du projet :

Les populations des zones d'implantation des hôpitaux avec retentissement sur la population générale.

Coûts d'investissements en USD

Aménagement	1 745 000
Equipement de chirurgie	1 045 000
Equipement de réanimation	1 100 000
Mobilier	1 275 000
Sous total (1)	5 165 000
Médicaments	1 675 000
Fonctionnement	1 080 200
Sous total (2)	2 755 200
Cout total en USD	7 920 200

Etat d'avancement du projet

Les documents techniques de base sont disponibles. Il reste le financement.

PORJET N 12 : RENFORCEMENT DES COMPETENCES DU PERSONNEL

Pays : République de Guinée
Année du Programme : 2016
Nom du Projet : Renforcement des compétences du Personnel
Nom de l'organisation soumettant le Projet : Ministère de la Santé
Contexte <p>Le Ministère de la Santé a pour mission de sauvegarder et de restaurer l'état de santé de la population guinéenne. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de disposer de ressources humaines bien formées, motivées et équitablement réparties entre les différentes localités du pays. Actuellement le pays compte 11 529 agents dont 9 674 professionnels de la santé et 1 855 agents de soutien. Le personnel qualifié compte 2 049 médecins, 457 pharmaciens, 522 biologistes, 1 506 infirmiers d'État, 500 sages-femmes, 4 2845 Agents techniques de santé.</p> <p>L'analyse de la situation du personnel montre que dans le pays il y'a 0,97 agent de santé qualifié pour 1000 habitants contre le ratio de 2,3 pour 1000 habitants recommandé par l'OMS. Dans ce déficit global, le manque de personnel spécialisé est criard. En effet, il n'existe que 2 anatomo-pathologistes, 6 anesthésistes, 14 cardiologues, 13 chirurgiens-dentistes, 4 chirurgiens pédiatres, 8 dermatologues, 1 diabétologues, 11 ophtalmologues, 11 spécialistes en ORL, 1 réanimateur, 2 traumatologues, 1 spécialistes en gestion hospitalière et en santé communautaire.</p> <p>Il apparait donc nécessaire de mettre en place un système de formation des compétences manquantes pour rentabiliser les investissements en cours dans le secteur.</p>
Domaines de formation <p>Selon le plan stratégique de développement des ressources humaines, tenant compte de l'analyse de la situation sanitaire, les domaines prioritaires de formation sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• La formation des ATS dans le domaine des Soins de Santé Primaires ;• La formation des Sages-femmes dans le domaine des SONUB et des SNOUC ;• La formation des Infirmiers d'Etat dans le domaine de l'Encadrement des Soins ;• La formation des spécialistes dans les domaines de la cardiologie, la traumatologie, la diabétologie, la neurologie, l'ophtalmologie, l'ORL, la réanimation et la cancérologie ;• La formation des responsables administratifs en management des services de santé.
Structures concernées <p>Le projet concernera les structures hospitalières qui a besoin d'utiliser du personnel de santé spécialisé.</p>

Objectifs du projet

Le Projet a pour objectif général d'améliorer les compétences du personnel de santé dans le secteur. De façon spécifique, il vise l'amélioration du niveau de spécialisation du personnel dans les domaines prioritaires.

Durée du Projet : 3 ans

Composantes et besoins

Le projet assurera la formation des effectifs correspondant aux catégories correspondantes comme suit :

Catégorie	Nombre	Lieu
Agents techniques de Santé	1 000	Pays
Infirmier d'Etat	400	Pays
Technicien de Laboratoire	500	Pays
Technicien anesthésiste	50	Etranger
Technicien ophtalmologiste	40	Pays
Cardiologue	10	Etranger
Endocrinologue	10	Etranger
Réanimateur	10	Etranger
Neurologue	10	Etranger
Traumatologue	10	Etranger
Spécialiste en Imagerie	10	Etranger
Epidémiologie	30	Etranger, Pays
Gestionnaire d système de santé	15	Etranger

Principales activités

- Les formations des ATS se feront sous forme de capacitation continue en utilisant les services de l'IPPS.
- Les sages-femmes suivront des cours de formation continue à l'IPPS.
- Les Infirmiers spécialisés suivront des cours de formation à l'étranger.
- Les médecins spécialistes seront recrutés parmi le personnel en cours d'emploi
- Les gestionnaires du système seront formés à l'étranger.

Lieu de mise en œuvre :

Les formations auront lieu :

d'une part en Guinée : à l'Institut de Perfectionnement du Personnel de Santé (IPPS), d Centre de Maférinyah, des Ecoles nationales de Santé

D'autre part à l'Etranger dans la sous- région, pour les spécialités où les conditions pédagogiques ne sont pas réunies en Guinée

Coûts d'investissements en USD	
Agents techniques de Santé	1 000 000
Infirmier d'Etat	400 000
Technicien de Laboratoire	500 000
Technicien anesthésiste	3 000 000
Technicien ophtalmologiste	600 000
Spécialiste domaine clinique	3 600 000
Epidémiologie	1 800 000
Gestionnaire d système de santé	900 000
Assistance Technique	1 000 000
TOTAL	12 800 000
Etat d'avancement du projet	
Evaluation de la capacité nationale de formation.	

FICHE DE PROJET 13 : PROJET DE FINALISATION ET D'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE FAMILIALE ET REPRODUCTIVE HUMAINE DE NONGO CONAKRY

CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de Développement Sanitaire 2001 ' 2010, le Gouvernement a décidé de construire en 2007 un centre de Santé Familiale Reproductive Humaine (CESFARH) pour aider à résoudre les problèmes de la Santé de la Reproduction. A cet effet, il avait pour mission de

- D'assurer la prise en charge des cas santé reproductive référés par les hôpitaux régionaux et préfectoraux et par les formations sanitaires de la ville de Conakry
- D'assurer la formation initiale et continue des personnels médicaux et paramédicaux dans le domaine de la santé de la reproduction
- De développer la recherche dans le domaine de la santé de la reproduction.

Ainsi en l'an 2007, la pose de la première pierre de ce centre a eu lieu avec un délai contractuel de deux ans, sur financement du Budget national de Développement. Pour des raisons liées à la capacité des entreprises à finaliser les travaux, le Ministère a résilié le dernier contrat et se trouve actuellement dans la phase de recherche de financement. L'achèvement des travaux actuellement bloqués permettra de doter la ville de Conakry d'une structure de prise en charge répondant aux besoins de la population en matière de santé sexuelle et reproductive.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général du Projet est de contribuer à l'amélioration de la prise en charge médicale des malades dans le domaine de la santé reproductive.

Les objectifs spécifiques visent à :

- Améliorer le cadre d'accueil des patients et de travail des professionnels de la santé,
- Améliorer la capacité diagnostique dans le domaine des explorations biologiques en santé de la reproduction,
- Améliorer la capacité de traitement dans les spécialités médicales et chirurgicales afin de limiter les incapacités provoquées par la maladie et réduire les évacuations sanitaires.

COMPOSANTES

Le projet a deux composantes : (1) le dénie civil, (2) l'acquisition d'équipement.

Composante 1 : Travaux de génie civil

Il s'agit de terminer les travaux non encore achevés, à savoir :

- Le revêtement des sols ;
- La peinture des infrastructures ;
- L'aménagement de la cour ;

- La confection des portes et fenêtres.

Composante 2 : Amélioration de la capacité diagnostique et thérapeutique

Elle vise à permettre au Centre de réaliser les principaux examens dans les domaines du laboratoire, de l'imagerie médicale appropriée et de l'endoscopie et traiter les cas de complications liés à la santé reproductive.

Sur le plan diagnostique, le projet renforcera le laboratoire et l'imagerie médicale

Le Laboratoire sera axé sur :

- Hématologie : Myélogramme, dosage d'hémoglobine, numération des globules blancs, numération de la formule sanguine, des plaquettes, coagulogramme.
- Biochimie sanguine : Glycémie Urobilinogène, urée, créatine, bilirubine, calcémie, protéides totaux, fer sérique, phosphatase alcaline et acide, cholestérol, transaminases, électrophorèse, phosphatases, ionogramme, le dosage hormonal.
- Bactériologie : ECB du liquide céphalo-rachidienne, des urines, des autres liquides biologiques
- Parasitologie : Goutte épaisse, examen de recherche parasitologique de toutes natures.

L'Imagerie médicale comprendra :

- La Radiographie avec contraste : transit gastroduodéal, lavement baryté, urographie intraveineuse,
- L'Echographie des viscères, fistulographie, tonographie, scannographie.
- L'Endoscopie : de l'appareil digestif, de l'appareil génito-urinaire

Sur le plan de l'Amélioration de la capacité thérapeutique, l'accent sera mis sur l'acquisition d'équipement permettant :

- Les traitements des cas de stérilité
- Les traitements des cas de complications obstétricales ;
- Les traitements des cas de complications gynécologiques.

COUT DU PROJET

N°	Rubriques	Montant en USD
I	GENIE CIVIL	
1	Génie civil du bâtiment principal	300 000
2	Génie civil du bâtiment accessoire	100 000
3	Aménagement et VRD	100 000
	Sous total (1)	500 000
II	EQUIPEMENT	
1	Equipement d'exploration biologique	150 000
2	Equipement d'exploration en imagerie	500 000
3	Equipement pour thérapie	200 000
4	Mobilier et autres équipements	150 000
	Sous total	1 000 000
	TOTAL GENERAL	1 500 000

BENEFICES ATTENDUS DU PROJET

La réalisation de ce projet en tant que composante du plan stratégique de développement de l'offre de soins aura comme bénéfices :

L'augmentation de l'utilisation des services en général et des services médicotechniques en particulier dont une bonne partie des actes est assurée par le secteur privé ;

La diminution des évacuations sanitaires qui coûtent chères aux malades et à leurs familles ;

L'amélioration du niveau de formation des étudiants et des stagiaires, contribuant ainsi à mettre sur le marché de l'emploi des professionnels ayant un savoir-faire adapté au contexte actuel.

FICHE DE PROJET 14 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'HOPITAL PREFECTORAL DE KOUROUSSA.

Le projet concerne la préfecture de Kouroussa qui est une zone rurale d'une population de 215 084 habitants.

1.OBJECTIF DU PROJET

Réduire la mortalité infantile et maternelle à travers l'amélioration de la référence et de la contre référence avec les Centres de santé dans la préfecture de Kouroussa.

2. COMPOSANTES

- La construction des infrastructures ;
- L'équipement en matériel médical et non médical ;

Composante 1. La construction des Infrastructures

Elle consiste à réaliser des infrastructures sanitaires permettant d'offrir le paquet des prestations dans les services suivants : les Urgences, le Cabinet dentaire, la Chirurgie générale, la Gynéco- obstétrique, la Médecine générale ; la Pédiatrie ; la Pharmacie laboratoire- transfusion sanguine, l'mangerie médicale, les Services annexes : morgue, maintenance, buanderie, cuisine, les abris communautaires.

Composante 2. Les Equipements

Il est prévu d'améliorer la capacité diagnostique et thérapeutique à travers l'acquisition :

- De mobilier médical,
- d'équipement biomédical,
- D'instruments médicaux,
- De matériel de chaine de froid ;
- D'équipements généraux pour l'administration et la gestion des malades.

3. COUT DU PROJET

N°	DESIGNATION	COÛT (USD)
1	Travaux de génie civil	1 400 000
2	Equipements médicaux et non médicaux	600 000
3	Etudes et supervision	100 000
	Total global	2 100 000

4. BENEFICE ATTENDU

- Amélioration de la qualité des prestations,
- Une plus grande utilisation de l'hôpital
- Réduction des complications en particulier celles liées aux femmes et aux enfants.

FICHE DE PROJET 15 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'HOPITAL PREFECTORAL DE MANDIANA

Le projet concerne la préfecture de Mandiana qui est une zone rurale d'une population de 218 567 habitants.

1.OBJECTIF DU PROJET

Réduire la mortalité infantile et maternelle à travers l'amélioration de la référence et de la contre référence avec les Centres de santé dans la préfecture de Mandiana.

2. COMPOSANTES

- La construction des infrastructures ;
- L'équipement en matériel médical et non médical ;

Composante 1. La construction des Infrastructures

Elle consiste à réaliser des infrastructures sanitaires permettant d'offrir le paquet des prestations dans les services suivants : les Urgences, le Cabinet dentaire, la Chirurgie générale, la Gynéco- obstétrique, la Médecine générale ; la Pédiatrie ; la Pharmacie laboratoire- transfusion sanguine, l'mangerie médicale, les Services annexes : morgue, maintenance, buanderie, cuisine, les abris communautaires.

Composante 2. Les Equipements

Il est prévu d'améliorer la capacité diagnostique et thérapeutique à travers l'acquisition :

- De mobilier médical,
- d'équipement biomédical,
- D'instruments médicaux,
- De matériel de chaine de froid ;
- D'équipements généraux pour l'administration et la gestion des malades.

3. COUT DU PROJET

N°	DESIGNATION	COÛT (USD)
1	Travaux de génie civil	1 400 000
2	Equipements médicaux et non médicaux	600 000
3	Etudes et supervision	100 000
	Total global	2 100 000

4. BENEFICE ATTENDU

- Amélioration de la qualité des prestations,
- Une plus grande utilisation de l'hôpital
- Réduction des complications en particulier celles liées aux femmes et aux enfants.

FICHE DE PROJET 16 : EXTENSION ET EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL DE CORONTHIE A CONAKRY

Le projet concerne la population de la Commune de Kaloum à Conakry qui ne dispose pas de structure hospitalière de proximité à l'image des autres communes de la capitale.

1.OBJECTIF DU PROJET

Réduire la mortalité infantile et maternelle à travers l'amélioration de la prise en charge des cas référés des Centres de Santé.

2. COMPOSANTES

- La construction des infrastructures ;
- L'équipement en matériel médical et non médical ;

Composante 1. La construction des Infrastructures

Elle consiste à augmenter la capacité d'hospitalisation du Centre par la réalisation d'infrastructures permettant d'abriter des services normalisés dans les domaines suivants : les Urgences, la Gynéco- obstétrique, la Médecine générale, la Pédiatrie, la Pharmacie, le laboratoire, l'alimentation médicale.

Composante 2. Les Equipements

Il est prévu d'améliorer la capacité diagnostique et thérapeutique à travers l'acquisition d'équipements complémentaires :

- De mobilier médical,
- d'équipement biomédical, (imagerie, laboratoire, bloc opératoire) ;
- D'instruments médicaux,
- De matériel de chaîne de froid.

3. COUT DU PROJET

N°	DESIGNATION	COÛT (USD)
1	Travaux de génie civil	700 000
2	Equipements médicaux et non médicaux	300 000
3	Etudes et supervision	100 000
	Total global	1 100 000

4. BENEFICE ATTENDU

- Amélioration de la qualité des prestations ;
- Une plus grande utilisation du Centre ;
- Réduction des complications en particulier celles liées aux femmes et aux enfants.

FICHE DE PROJET 17 : EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE AMELIORE DE BARO

Le projet concerne la sous-préfecture de Baro qui est une zone enclavée par rapport à l'hôpital préfectoral de Kouroussa, ce qui occasionne un taux élevé de mortalité maternelle et infantile dans cette localité. Le Centre a été construit mais ne dispose pas d'équipement pour la partie secondaire.

1.OBJECTIF DU PROJET

Réduire le taux de mortalité due aux affections ne pouvant être prise en charge dans les Centres de santé, en particulier la mortalité maternelle et infantile.

2. COMPOSA

Composante Unique. Les Equipements

Il est prévu d'améliorer la capacité de prise en charge des complications obstétricales et infantiles du Centre de santé par l'achat :

- D'équipement pour le bloc opératoire ;
- De mobilier médical pour les malades et les soins
- D'équipement de cocaïne de froid ;
- D'équipement général pour la gestion des malades.

La formation de l'agent aux équipements standards a été déjà faite à l'hôpital régional.

3. COUT DU PROJET

Lot	Montant
Mobilier médical	50 000
Equipement biomédical de base	180 000
Matériel administratif	30 000
Equipement de froid	40 000
TOTAL	300 000

4. BENEFICE ATTENDU

- Amélioration de la qualité des prestations ;
- Une plus grande utilisation d Centre ;
- Réduction des complications en particulier celles liées aux femmes et aux enfants.